



Crédit d'autofinancement

Par **Laurent45**, le **16/01/2014** à **20:05**

Bonsoir, je me présente Lopez Laurent. Au mois de mars 2013, j'ai accepté un crédit d'autofinancement sur la vente d'énergie électrique par le biais des panneaux solaires suite à une campagne GDF. Le groupe CER a dirigé les actions, pose des panneaux le 10/05/2013. Suite à un refus de la Mairie et la mauvaise pose esthétique des panneaux, arrêt des travaux. Au mois de septembre, une personne du groupe CER a repris les négociations avec le maire et depuis plus de nouvelles malgré mes appels. Aujourd'hui j'ai appris que le groupe est liquidé donc n'existe plus, je me retrouve avec un crédit de 29500€ sur 20 ans et pas de production électrique puisque le branchement n'a pas été effectué. J'ai contacté GDF pour faire une réclamation, la banque Solféa qui ne peut rien faire et ma banque pour les avertir. Quels sont les solutions pour sortir de ce merdier?

Par **loic49**, le **19/06/2014** à **11:23**

bonjour laurent j ai mon frere qui ai dans le meme cas que vous je voudrai savoir ou vous en net merci de donné suite

Par **Laurent45**, le **19/06/2014** à **13:47**

Bonjour Loic49,
Depuis j'ai appris que le groupe CER n'est pas du tout partenaire de GDF, donc j'ai porté plainte pour escroquerie. De plus, j'ai reçu le matériel bien avant le dépôt de la déclaration préalable qui a été refusé par la mairie car je suis à côté d'un monument historique classé, donc j'ai bloqué ma banque au sujet des échéances et j'ai pris un avocat pour je pense attaquer au TGI.
Je vous en dirai plus après, en tout cas votre frère doit se défendre..... Bon courage